

Le 24 octobre 2014

Madame Lucienne Robillard Présidente Commission de révision permanente des programmes 700, rue St-Amable, 1^{er} étage, bureau 1.400 Québec (Québec) G1R 5E5

Objet : Recommandations formulées à la Commission de révision permanente des programmes

Madame La Présidente.

Au nom des membres de l'Association québécoise des responsables de l'aide financière aux étudiants (AQRAFE) et en mon nom personnel, je vous présente un mémoire qui a été produit dans le but d'exposer, dans le cadre des travaux de la Commission de révision permanente des programmes, certaines pistes de solutions qui pourront être faites à court terme. Ces recommandations engendreront des économies récurrentes permettant ainsi, au gouvernement de répondre et de maintenir le financement des programmes de soutien aux études, principalement, le Programme de prêts et bourses. Ce mémoire a fait l'objet d'une consultation auprès de nos membres.

Le Programme de prêts et bourses est complexe. Notre expertise en matière d'aide financière nous convainc qu'une refonte importante doit être envisagée. Nous savons d'ores et déjà que cette refonte sera un projet d'envergure qui demandera la consultation des différents partenaires intervenant dans l'application de la loi et du règlement sur l'Aide financière aux études. Notre association est prête à collaborer à des groupes de travail qui seront mis en place.

C'est avec plaisir que nous demeurons disponibles pour toute information sur ce sujet et je vous prie de recevoir, mes sentiments distingués.

Ariette Perri Présidente AQRAFE

514-987-3000 poste 4108